

# Des œufs contaminés aux PCB à Aubange

L'association de riverains du broyeur à métaux Cades s'insurge suite à l'enquête qu'elle a menée

**L'**entreprise de recyclage de métaux Ecore à Aubange est au centre de nombreuses polémiques depuis quelques années. Nuisances, pollution... Les riverains, dont plusieurs se sont réunis sous l'ASBL « Cades », se plaignent de rejets répétés de PCB toxiques. Ils viennent de communiquer sur les résultats d'une analyse des œufs de poule autoproducts à Aubange. On parle ainsi de présence de PCB dans certains poulaillers sept à huit fois supérieure à la valeur maximale tolérée.

Voilà déjà plusieurs mois que l'entreprise de recyclage de métaux Ecore à Aubange tourne au ralenti. La raison ? Une mise à l'arrêt forcée par les autorités. Les analyses réalisées par la Région wallonne mettent en évidence des dépassements dans les rejets par Ecore de PCB, des substances hautement toxiques, classées par l'Organisation mondiale de la santé comme étant des perturbateurs endocriniens et qu'elle considère comme très vraisemblablement

cancérogènes. On parle de toxicité chronique, autrement dit une exposition répétée à de petites doses de ces PCB.

L'ASBL citoyenne CADES, qui regroupe notamment bon nombre de riverains du broyeur à métaux, se plaint depuis de nombreuses années de pollution sonore, olfactive, visuelle et atmosphérique liée à l'activité du broyeur à mitrailles. Mais aussi et surtout, l'ASBL veut mettre en garde sur les rejets toxiques de PCB émanant de la société. Des rejets qui ont notamment un impact significatif sur la qualité de l'air et de l'eau. Ainsi, une analyse d'eau réalisée dans le Broch, petit ruisseau qui prend sa source dans le zoning industriel aubangeois, montrait des teneurs très élevées en métaux lourds, hydrocarbures et PCB.

Et puis, pour à nouveau prouver leurs dires, les membres de l'association viennent de publier les résultats d'une analyse faite sur plusieurs œufs de poule autoproducts sur la commune d'Aubange : les résultats sont interpellants. « À Aubange, deux poulaillers sur trois sont contaminés par les PCB

avec des concentrations sept à huit fois supérieures à la valeur maximale tolérée. Un seul poulailler aubangeois dont le sol est entièrement carrelé, protégé par un toit et où les poules n'ont pas accès à l'extérieur, est en dessous de la teneur maximale autorisée », assure

**Les PCB  
sont interdits  
en Belgique  
depuis 1986**

l'ASBL. « À Aix-sur-Cloie, le poulailler qui est en partie hors sol et non situé sous les vents dominants du zoning d'Aubange est moins contaminé. »

La volonté de CADES est claire : mettre en place dans les meilleurs délais un monitoring élargi des PCB dans les œufs de poule autoproducts par les habitants de la commune d'Aubange. « De plus, ces premiers résultats ne prennent en compte que les PCB de type non dioxines. Il serait souhaitable

d'élargir ces analyses d'œufs aux PCB de type dioxine de même qu'à d'autres perturbateurs endocriniens. » Notons que les analyses ont été faites par le laboratoire Lareco, qui est agréé par la Région wallonne. « Il est difficile de dire si Ecore est le seul responsable de ces contaminations. C'est pour cela qu'un monitoring doit être réalisé », précise Gérard Schmidt, administrateur de Cades. Rappelons que les PCB peuvent persister des centaines d'années dans l'environnement et sont interdits en Belgique depuis 1986. Mais on les trouve toujours dans nos déchets (vieux frigos, condensateurs...) qui finissent dans ces broyeurs qui, jusqu'en 2018, ont pu fonctionner sans limite de rejet de PCB.

## BEAUCOUP DE PRÉVENTION

François Kinard, bourgmestre d'Aubange, a également pris connaissance des résultats des analyses. « Toutefois, l'échantillon d'œufs analysés est très faible et ne peut être probant scientifiquement parlant. Cela dit, au niveau communal, on a suivi toutes les directives de la Région wallonne et



Les résultats des analyses sont très interpellants. © D.M.

on a même été encore plus loin. On a fait énormément de prévention sur les œufs de poule autoproducts et on continue à en faire. On rappelle évidemment qu'en cas de suspicion de pollution, il ne faut surtout pas consommer ces œufs. »

Le bourgmestre espère toutefois que les analyses de ces œufs de poule seront intégrées dans le bio-monitoring wallon. « La contamination de ces œufs ne doit être spécialement imputée au broyeur à métaux. Il y a également des

poulaillers contaminés ailleurs et qui se trouvent plus loin que le broyeur. Pour le futur, il faut laisser le temps à la science de faire son œuvre. En attendant, on va continuer à jouer notre rôle de prévention. » Un plan détaillé des investissements est prévu afin de réduire l'émission de substances toxiques. Ce budget servira notamment à la mise en place de trois bâtiments principaux dans lesquels se dérouleront plusieurs étapes de filtration. **● SIMON MARTIN**